



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 24	DCM 23-2024 Date de la convocation : mardi 26 mars 2024
--	---

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Etaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, PONS Maxime, EVOUNA NGUEMA Graziella, CARMONA Robert, ESTRADE Nathalie, RUST Albert, NICOLAS Pierre, SCHULIAR Christian, CHOMEL Chantal **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, MAILLE Dany, MASSONNET Christian, GIRAUDON Nicolas, BLOND Laurent, FOULQUIER Audrey, CHATELIN Matthieu, MALDONADO Stéphane, BOUCHAMI Muriel, ARTERO Sandrine, **Conseillers- ères**,

Absents-es et représentés-ées :

GUILLET Marie par MAILLE Dany, CASQUEL Stéphanie par CARMONA Robert, ANGLES Thierry par ARTERO Sandrine, CAZILHAC Jean-Marc par BOUCHAMI Muriel.

Absents-es et excusés-ées

VALETTE Martine, TESSIER Sandra, SCHMITT Jérôme, DEANJEAN Lucie, LEYRAT Cédric.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - APPROBATION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que parallèlement au compte de gestion, le compte administratif décrit la comptabilité des dépenses et des recettes de la commune, autorisées par le budget 2022 engagées et réalisées sur l'exercice 2023 par l'ordonnateur en fonction des enveloppes budgétaires inscrites au BP, BS et décisions modificatives 2023.

Le Maire ayant quitté la salle et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Jacques PHILIPOT,

Les résultats sont les suivants :

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur le compte administratif 2023, tel que présenté en annexe (maquette budgétaire et note synthétique)

L'Assemblée Délibérante adopte à la majorité, le compte administratif tel que proposé



EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 698 154,76	G	6 788 177,64
	Section d'investissement	B	1 320 205,01	H	1 092 617,65
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 126 820,10 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	603 182,23 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 621 542,00	= G+H+I+J	9 007 615,39
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	443 323,73	L	810 847,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	443 323,73	= K+L	810 847,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 698 154,76	= G+I+K	7 914 997,74
	Section d'investissement	= B+D+F	2 366 710,97	= H+J+L	1 903 464,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 064 865,73	= G+H+I+J+K+L	9 818 462,39

Pour : Abstentions : 4
20

ANGLES Thierry
ARTERO Sandrine,
CAZILHAC Jean-Marc
BOUCHAMI Muriel,



POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-François AUDRIN.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 034-213402597-20240409-DCM2024_23-DE